

N° de division : 01-Beauharnois
N° de cour : 760-11-008002-228
N° de dossier : 41-2814990

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

DHILLON & SON TRANSPORT INC.

RAPPORT DU SYNDIC SUR SON ADMINISTRATION PRÉLIMINAIRE

SECTION A Historique

1. Dhillon & Son Transport Inc. (la « **Débitrice** » ou la « Société ») fut fondée et a débuté ses activités en décembre 2010. Elle exerçait dans le domaine du transport routier dans la ville de Vaudreuil-Dorion, province de Québec.
2. Le 23^e jour de mars 2021, la Débitrice a fait cession de ses biens en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
3. La direction de la Débitrice attribue les difficultés financières à la perte de revenu due à la pandémie de la COVID-19.

SECTION B Actifs

4. Les actifs sont les suivants:

Description des lots	Valeur déclarée au bilan	Valeur réalisée à jour	Notes
	(\$)	(\$)	
Comptes recevables (TPS/TVQ)	10 000	Ø	
Wabash refrigerated trailer 2017	60 000	Ø	1
Camion Kenworth T660, 2012	7 500	Ø	2
Camion Peterbilt 389 2019,	100 000	Ø	3
Ram - Longhorn Diesel, 2016	30 000	Ø	4

Notes :

- 1- Grevé à DLL Financial Solution
- 2- Grevé à Garage Excellence Peterbilt (réparation) et à Bennington Financial Services Corp.
- 3- Grevé à RCAP Leasing Inc.
- 4- Grevé à Scotiabank

SECTION C Livres et registres et mesures conservatoires et protectrices et exercice du commerce du failli

5. La direction de la société verra à transmettre au syndic les livres et registres de la société requis par le syndic.
6. Le syndic prendra connaissance des livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, le cas échéant.

7. Ouverture d'un compte en fidéicommiss à la Banque de Montréal.
 8. Le syndic n'a pas demandé à Poste Canada la réexpédition du courrier, car l'adresse est la résidence de l'administrateur. L'administrateur a accepté de transmettre régulièrement tout courrier reçu pour la débitrice.
 9. Il n'y a aucun exercice du commerce par le syndic.
-

SECTION D Procédures judiciaires

10. Il n'y a aucune procédure légale, à notre connaissance.
-

SECTION E Réclamations prouvables

11. Les réclamations prouvables sont les suivantes :

	Tel que déclaré au bilan	Reçu à date
	(\$)	(\$)
Créanciers garantis	207 157	162 334
Créanciers ordinaires	578 241	164 423

SECTION F Réclamations garanties

12. Les créanciers garantis sont les suivants :

Créanciers garantis	Réclamation estimée	Nature de la garantie
	(\$)	
Bennington Financial Services.	5 000	Crédit-bail
DLL Financial Solution	27 187	Crédit-Bail
Garage Excellence Peterbilt	1 513	Réparation véhicule
RCAP Leasing	144 830	Crédit-Bail
Scotiabank	28 626	Crédit-Bail
TOTAL	207 157	

SECTION G Réalisation prévue et distribution projetée

13. Une distribution de dividendes dépendra de la réalisation finale et des réclamations prouvées des créanciers.
-

SECTION H Transactions révisables et paiements préférentiels

14. Le syndic révisera les livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, s'il y a lieu.
-

SECTION I Autres sujets

15. Le syndic a procédé à un appel d'offres pour la vente des actifs. Les soumissions seront ouvertes le 12 mai 2021 à 14h00.
16. Le syndic a fait publier l'avis de faillite dans le Journal de Montréal, édition du 2 avril 2022.
17. Selon l'administrateur, il n'y avait aucun employé au moment de la cession de faillite ni aucun montant dû aux employés qui seront assujettis au programme de LPPS.
18. Les frais de la présente faillite sont garantis par une tierce personne.

FAIT À MONTRÉAL, ce 14^e jour d'avril 2022.

MNP LTÉE

En sa capacité de syndic à la faillite de
Dhillon & Son Transport Inc.



Charles-Antoine Gobeil CIRP, LIT
Responsable de l'actif